



ORDRE DE MALTE
SUISSE
FONDATION AIDE ET ASSISTANCE

Fondation « Aide et Assistance » –
ce que nous faisons,
qui nous sommes.



Préface

L'Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem, dit de Malte, est une des plus anciennes institutions de l'occident chrétien. C'est un ordre religieux laïc avec une tradition militaire-chevaleresque et noble. Ce qui distingue surtout les chevaliers de l'Ordre est leur engagement spirituel dans le cadre de l'église et leur disposition à s'investir de leur mieux pour les pauvres et les malades. L'Ordre de Malte suit le principe énoncé dans sa mission «Tuitio Fidei et Obsequium Pauperum»: témoignage de la foi et service aux pauvres et aux malades. Aujourd'hui, l'Ordre Souverain de Malte est représenté dans plus de 115 pays dans le monde avec ses propres institutions d'entraide médicale, sociale ou diplomatique.

Cette brochure doit servir à donner une rapide introduction aux intéressés sur ce qu'est l'Ordre de Malte.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site :

www.malteserorden.ch

Table des matières

Historique	page 3
Organisation	page 5
Fondation « Aide et Assistance »	page 7
Prestations	page 8
Utilité	page 15
Contacts	page 16

L'Histoire de l'Ordre Souverain de Malte

L'histoire de l'Ordre de Malte traverse les siècles passés et trouve sa continuation chargée de traditions jusqu'à aujourd'hui.

1050 : L'Ordre est créé à Jérusalem, des commerçants érigent une église, un couvent et un hôpital pour les pèlerins.

1113 : Le Pape Pachalik II reconnaît l'hôpital comme ordre ecclésiastique et crée les bases pour son indépendance juridique. Par la suite, l'Ordre devient religieux ainsi que militaire. Comme signe on adoptera la croix blanche à huit pointes de Saint Jean.

1310 : Après la perte des derniers bastions en Terre Sainte, l'Ordre se retire à Rhodes.

13^{ème} siècle : L'Ordre construit une flotte puissante pour défendre le monde chrétien et ainsi contrôler la mer méditerranéenne de l'est et il fait ses preuves dans des batailles navales glorieuses devant la Syrie et l'Égypte.

14^{ème} siècle : Les membres de l'Ordre s'organisent en huit langues : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon (Navarre), Angleterre (avec l'Écosse et l'Irlande) et l'Allemagne ainsi que la Castille et le Portugal.

1523 : Après une occupation de six mois par le Sultan Suleyman, les chevaliers de l'Ordre ont quitté Rhodes honorablement.

1530 : Le Grand Maître Philippe de Villiers de l'Isle Adam prend possession de l'île de Malte, donnée à l'Ordre par l'Empereur Charles V. Il sera convenu qu'en cas de disputes guerrières entre nations chrétiennes que l'Ordre devrait rester neutre.

1565 : Les chevaliers se défendent pendant des mois contre la grande occupation turque.

1571 : La flotte de l'Ordre a activement contribué à la victoire définitive et écrasante de la bataille navale de Lepanto contre les forces navales ottomanes.

1798 : Napoléon Bonaparte occupe l'île de Malte et force les chevaliers à quitter l'île.

1800 : Les Anglais prennent possession de l'île. Malgré la reconnaissance des droits souverains de l'Ordre sur l'île de Malte par les Conventions d'Amiens (1802), l'Ordre ne pourra plus jamais prendre possession de cette île.



1834: L'Ordre Souverain s'établit d'une manière définitive à Rome où il est propriétaire du Palais du Grand Maître à la Via Condotti 68 ainsi que de la villa sur l'Aventin. Ces propriétés sont sous la protection de l'exterritorialité.

20^{ème} / 21^{ème} siècle: La mission d'origine de l'Ordre, le Service Hospitalier, est redevenue le devoir principal de l'Ordre de Malte. Dans le courant du siècle passé, il a trouvé une expansion considérable à travers les activités des Grands Prieurés et des associations dans le monde entier.

Pendant la première et la deuxième guerre mondiale, les devoirs caritatifs ainsi que le service hospitalier se sont intensifiés.

L'Ordre de Malte a été ravivé en Suisse en 1961 dans l'ancienne commanderie de Reiden. L'Association Suisse de l'Ordre de Malte existe dorénavant sous la dénomination : « Association helvétique de l'Ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte ». Son siège est à Lucerne.

L'Association a pour but la réalisation des idéaux de l'Ordre consignés dans la constitution de l'Ordre sur le territoire suisse. Elle soutient en particulier les œuvres des soins hospitaliers, des œuvres caritatives et humanitaires. De plus, elle organise des messes, active la recherche sur l'histoire de l'Ordre et publie des rapports sur ses activités dans le but de les faire connaître à un large public.

Les membres de l'Association sont des citoyens suisses ou des personnes domiciliées en Suisse, proposés par le Conseil du comité de la délégation concernée et acceptés par le Grand Maître et le Conseil Souverain.



Les membres de l'Association Helvétique sont divisés en trois délégations :

- la délégation de la Suisse allemande
- la délégation de la Suisse italienne
- la délégation de la Suisse romande

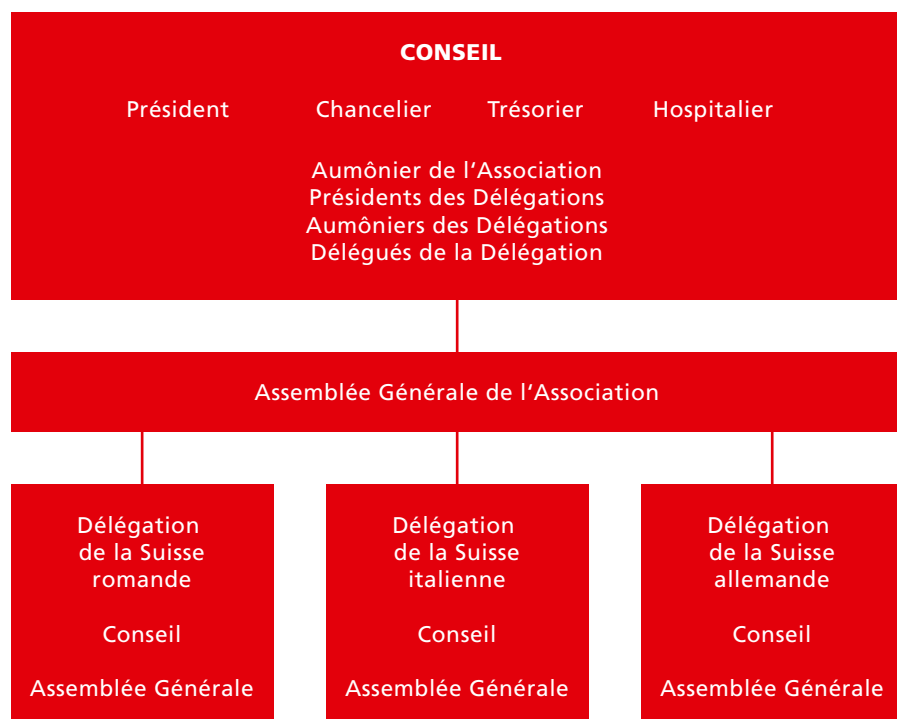
Les premiers établissements

Déjà très tôt, des établissements de l'Ordre de Saint Jean se sont répan- dus en dehors de la Terre Sainte. Entre 1180 et 1456, une vingtaine d'établissements, nommés comman- deries, sont créés sur le territoire de la Suisse d'aujourd'hui.

Les plus anciens établissements étaient à Münchenbuchsee (1183) et Bubikon (1192). D'autres ont suivis à Bâle, Biberstein, Bienne, La Chaux, Compesières, Contone, Fribourg, Klingnau, Küssnacht, Leuggern, Reiden, Rheinfelden, Salquenen-Simplon, Thunstetten, Tobel et Wädenswil. A ces commanderies étaient annexés de petits hôpitaux pour accueillir des malades et des pè-

lerins. De nombreux établissements étaient victimes du schisme, les autres de la sécularisation au début du 19^{ème} siècle. En 1825, l'Etat de Fribourg a dissout la commanderie des prêtres comme dernier siège de l'Ordre en Suisse.

Organigramme



La fondation « Aide et Assistance »

« Aide et Assistance » a été fondé en 1994 comme section de notre Service Hospitalier Suisse et a été converti en Fondation au 1^{er} janvier 2013. Au cours de ces 18 dernières années, plus de 610 semi-remorques et containers d'un volume d'environ 58 000 mètres cubes et d'un poids de 26 000 tonnes ont été expédiés. La valeur marchande de ces biens avoisine 150 million de francs. Notre aide est absolument gratuite pour celui qui reçoit et nous ne retirons aucun profit financier de notre engagement.

Activités en 2011/2012

Pendant ces deux dernières années, la section « Aide et Assistance » a envoyé 125 semi-remorques et 16 containers d'un volume total de 10 000 mètres cubes et d'un poids de 2800 tonnes comme aide humanitaire dans différents pays. La collaboration avec l'Ordre de Malte en Pologne et en Hongrie est très efficace. Ainsi nous avons pu mettre à disposition de nos confrères dans ces deux pays 26 semi-remorques avec du matériel hospitalier. Trois containers sont également partis à Saïda au Liban avec des pupitres et des chaises pour 850 élèves.

Les prestations d' « Aide et Assistance » ne sont seulement possibles que grâce à l'aide d'un grand nombre de bénévoles dans nos sections et dans notre dépôt à Fribourg. Un grand merci aussi à la Direction du Développement et la Collaboration pour leur aide financière ainsi qu'à l'Armée suisse pour son soutien pratique pour les transports à l'intérieur de la Suisse. Les actions de la Fondation « Aide et Assistance » ainsi que le travail du Service Hospitalier sont une contribution efficace dans le sens et l'esprit de l'Ordre de Malte « ... et obsequium pauperum ».

Les Prestations

« Allons à la crise, sinon elle vient à nous ». D'après l'expression de l'ancien Conseiller fédéral Adolf Ogi, la Fondation « Aide et Assistance » collecte depuis sa création des biens d'entraide de deuxième main et organise leur transport vers les pays dans le besoin. Peu de personnes prennent conscience que les crises ont des conséquences qui touchent tout le monde. Pour cette raison, il est de première importance pour l'Ordre que les biens arrivent à bonne destination et soient utilisés à bon escient.

Quelle est la procédure ?

Les prestations d'entraide sont soigneusement planifiées par des diplomates basés en Suisse ou des représentants de l'Ordre de Malte à l'étranger. De par sa souveraineté et sa longue tradition, l'Ordre est reconnu dans env. 80 % des Etats dans le monde. Lors de la planification, il ne faut pas seulement tenir compte du type de biens, mais aussi des besoins de la population : Tous ces travaux sont faits bénévolement.

Quels sont les biens d'entraide ?

La Fondation « Aide et Assistance » reçoit du matériel des hôpitaux, des pharmacies, des chaînes de magasins et des privés qui, pour diverses raisons, n'est plus diffusé ou utilisé, mais en bon état. Par exemple un hôpital modifie son image et change l'habillement du personnel, ou un grossiste a besoin de place pour stocker un nouvel arrivage et par conséquent vide ses rayons.



Exemples de biens d'entraide :

- Matériel scolaire comme pupitres, stylos, crayons, cahiers ou ardoises
- Matériel de construction, installations sanitaires, pompes etc.
- Equipements hospitaliers tels que lits, couvertures, mais également médicaments, fauteuils roulants, béquilles et autres objets
- hospitaliers
- Jouets, instruments de musique, habits, mobiliers etc.

Le dépôt de la Fondation « Aide et Assistance » à Flamatt (FR)

C'est ici que se trouve toute la logistique. Tout le matériel est emballé d'une manière professionnelle pour l'exportation tout en prenant garde à certaines conditions particulières : lors de l'exportation de biens d'entraide, aucune étiquette de prix ne doit figurer sur la marchandise, sinon il faudrait déclarer la livraison comme marchandise commerciale soumise à des taxes élevées.



Le transport

Afin d'optimiser le volume à transporter, les lits et les plus grands appareils sont soigneusement démontés. Ceci ne semble pas très impressionnant, mais prend des dimensions remarquables quand on considère le volume de chargement transporté : c'est ainsi que des bénévoles démontent les lits sur place. Un chargement de cette dimension dépasserait les ressources d'espace de notre dépôt, espace dont nous avons besoin de toute urgence pour d'autres biens. Pour ces travaux, beaucoup de bénévoles aident la Fondation « Aide et Assistance ». En font partie des écoles, des entreprises, des privés et des associations.

Comment optimiser les frais de transport ?

Des semi-remorques étrangers livrent des marchandises en Suisse et retournent vides dans leur pays. L'Ordre profite de cette occasion pour expédier des biens dans d'autres pays. C'est ainsi que les frais sont maîtrisés. Pour les transports à l'intérieur de la Suisse, la Fondation reçoit l'aide de l'Armée suisse. Les conducteurs et conductrices en formation profitent ainsi de circonstances réelles et rendent un service efficace.





L'arrivée – un exemple en l'Europe de l'Est

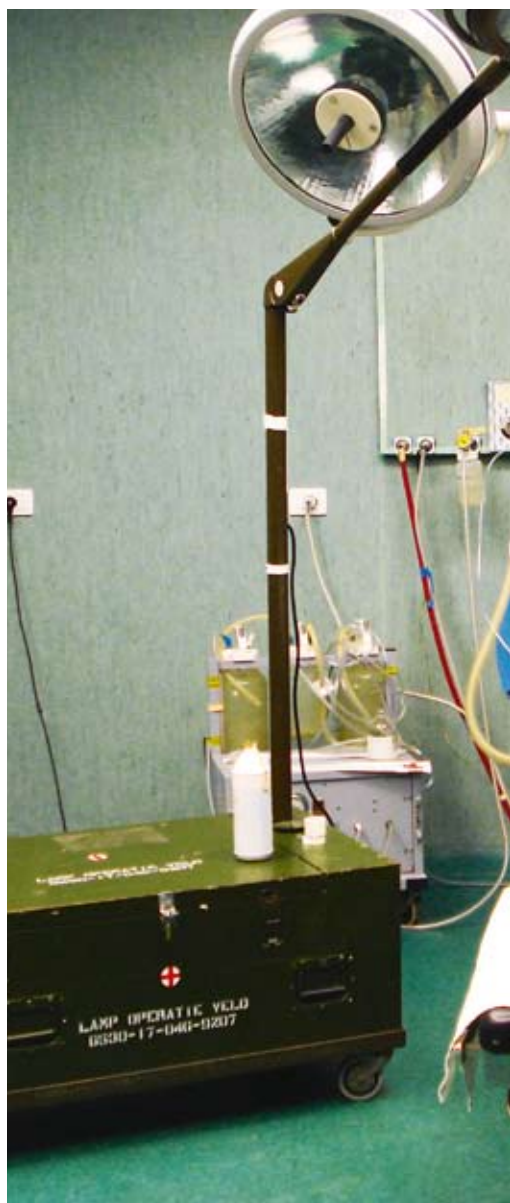
A côté des luxueux palais gouvernementaux se trouvent des hôpitaux délabrés – souvent des constructions en préfabriqué dont la rénovation impliquerait des coûts très élevés. Ainsi l'état actuel persiste: des fers d'armature rouillés traversent les salles, des ampoules « nues » pendent au plafond. Des bois de lits retenus par des élastiques et des tables d'opération rouillées sont souvent utilisés. Ce matériel date des années soixante. Les installations sanitaires nous rappellent les toilettes des restoroutes d'autrefois. Les pharmacies des hôpitaux sont dans des vieilles armoires en bois: on y trouve des médicaments dans des bouteilles en PET coupées en deux. Des coupures de courants de plusieurs heures font partie du quotidien – un seul ancien agrégat pour le courant de secours aide à faire le pont. On ne sait jamais à quelle heure ni pour combien de temps le courant sera coupé.





La distribution

La distribution du matériel d'entraide ne se fait que contre signature. Dans le contrat, le récipiendaire s'engage à n'utiliser les biens que pour l'affectation convenue. Des contrôles sporadiques par des membres de l'Ordre de Malte évitent les abus : la vente à des tiers ou même l'utilisation comme matériel de guerre.





Par nos efforts, nous contribuons activement à des progrès. Nous soutenons la formation des enfants en mettant à disposition l'infrastructure et la documentation nécessaire. Les malades guérissent mieux lorsqu'ils bénéficient de conditions sanitaires adéquates et peuvent se reposer dans de bons lits. Notre expérience évite aussi de faire concurrence à l'économie locale et garanti que le matériel arrive dans les bonnes mains. Nous répondons de notre tradition millénaire et de notre renommée.



Contacts

Aimeriez-vous nous connaître davantage ?
Disposez-vous de matériel utilisable dont vous n'avez plus besoin
ou aimeriez-vous nous soutenir ?

Vous pouvez nous atteindre :

Fondation « Aide et Assistance »
Monsieur Guido Stöckli
Pfrundweg 18
CH -3184 Wünnewil

Téléphone : 026 496 16 01
Natel : 079 292 09 52
Mail : guido.stoeckli@aidass.ch

Compte pour les donations : Raiffeisen Sensetal
N° IBAN : CH76 8090 5000 0058 1388 6

Merci pour votre générosité !